

Compte rendu du conseil des ministres du 10 août 2010

Le projet de décret portant approbation des statuts de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), nouvelle version, a été au centre de la réunion du conseil des ministres tenue ce 10 août à Brazzaville. Nous publions l'intégralité du compte rendu de cette réunion.

"Le 10 août 2010, s'est tenu à Brazzaville, au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, un Conseil des Ministres, sous l'autorité de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour a porté sur un dossier unique, introduit par le Ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Monsieur Gilbert ONDONGO. Il s'agit de l'examen du projet de décret portant approbation des statuts de la Société nationale des pétroles du Congo, en sa nouvelle version.

Il convient de rappeler que les Statuts reformulés de la SNPC tiennent compte de la dissolution de la COTRADE, dont les activités sont désormais intégrées à celles de la SNPC.

On notera aussi que dans les statuts reformulés de la SNPC, c'est un directoire qui dirigera cette Société. Ce directoire comprendra :

- Un directeur Général, Président du directoire ;
- Un Directeur Général Adjoint chargé de l'amont pétrolier ;
- Un Directeur Général Adjoint chargé de l'aval pétrolier ;
- Un Directeur Général Adjoint chargé des Finances et de la Comptabilité.

Le Conseil des Ministres après un examen minutieux de ce dossier, a adopté le projet de décret portant approbation des statuts de la SNPC à l'unanimité de ses membres.

Commencé à 10 heures 30 minutes, la réunion du Conseil des Ministres s'est terminée à 11 heures 45 minutes.

Fait à Brazzaville, le 10 août 2010